

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2023

LISTE DES DELIBERATIONS

Code général des collectivités territoriales - article L2121-25

Le trois octobre deux mille vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal en Mairie, Place de l'Europe, sous la présidence de Monsieur Patrick GAULTIER, Maire de Renazé.

Étaient présents : Dorinne BALOCHE, Claude PAILLARD, Mireille BEDOUET, Damien DESERT, Thierry CHEVALIER, Sophie BALLU, Lucinda GONCALVES MENNEGUERRE, Philippe PELLUAU, Christelle EVAÏN, Sophie DESMIER, Roger RICARD, Isabelle LAUNAY, Sonia GUIOULLIER, Loïc LACROIX, Norbert LIVENAIS, David HOCDE, Armelle JOLYS, Patrick GAULTIER, Hervé VIGNERON, Claude JUGE.

Étaient absents ou excusés : Romain BRETON, Aude LECLERC-VOUAUX, Sylvine GAULTIER.

M Claude PAILLARD est porteur d'un pouvoir de M Romain BRETON.

Mme Sonia GUIOULLIER est porteuse d'un pouvoir de Mme Aude LECLERC-VOUAUX.

M. le Maire constate que le conseil réunit les conditions pour délibérer valablement et ouvre la séance.

M. Hervé VIGNERON est élu secrétaire de séance.

PERSONNEL

2023 – 104 : REVISION DE L'INSTITUTION DU TEMPS PARTIEL ET DE SES MODALITES D'EXERCICE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2023 – 105 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2^{ème} CLASSE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2023 – 106 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN ADJOINT TECHNIQUE A TEMPS NON COMPLET

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2023 – 107 : AVENANT N°2 - MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

AFFAIRES GENERALES

2023 – 108 : NOMINATION D'UN REFERENT DEONTOLOGIQUE POUR LES ELUS LOCAUX

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2023 - 109 : VENTE DE DIVERS MATERIELS

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

ASSOCIATIONS

2023 – 110 : SUBVENTION – COURSE CYCLISTE TROPHÉE MADIOT

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

RESEAUX ELECTRIQUES

2023 – 111 : CONVENTION POUR L'ENFOUISSEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE AVEC TE53

La délibération est adoptée par 20 Voix Pour et 1 Abstention.

2023 – 112 : TRAVAUX DE DISSIMULATION DES RESEAUX ELECTRIQUES ET DES INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION ELECTRONIQUE RETENUS AU TITRE DU PROGRAMME DU COMITE DE CHOIX – RUE DU CHATEAU D'EAU – P 000 MARECHAL LECLERC – DOSSIER DU – 23 – 015 – 21

La délibération est adoptée par 21 Voix Pour et 1 Abstention.

BATIMENTS

2023 – 113 : ADOPTION DE L'AVANT PROJET DETAILLE DE L'ESPACE FRANCE SERVICES / AGENCE POSTALE COMMUNALE

La délibération est adoptée par 16 Voix Pour, 2 Voix Contre et 1 Abstention après que Mme Lucinda GONCALVES-MENNEGUERRE et M David HOCDE aient demandé à ne pas prendre part au vote.

Affichée et mise en ligne le mardi 10 octobre 2023.

**Le Maire,
Patrick GAULTIER**